LA QUESTION DU TUNNEL SOUS LA MANCHE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une idée d'origine française

Pour avoir l'historique complet de la question du tunnel sous la Manche il faut remonter à quelques centaines ou milliers de siècles en arrière. Il importe en effet de noter qu'avant le début de l'époque géologique actuelle, l'Angleterre était unie au continent par un isthme. Le promontoire où sont situés Douvres et Folkestone représente le tronçon anglais ; la falaise de Calais à Dunkerque, le tronçon français de cette profonde érosion due, semble-t-il, à l'action concordante de la Mer du Nord et de la Manche. C'est cette liaison naturelle disparue que le tunnel sous-marin serait destiné à rétablir

L'idée est d'origine française. Elle a pris corps, pour la première fois, en 1802, sous une forme qu'on estima alors particulièrement ingénieuse, et qui, actuellement nous paraît surtout amusante. Il s'agissait de creuser sous la Manche une route pavée éclairée aux quinquets, aérée par des cheminées s'élevant droit à l'air libre au-dessus du niveau de la mer, et pourvue d'un service régulier de diligences. Des sondages furent opérés par un ingénieur français qui n'hésita pas à descendre, par trente-trois mètres de fond, pour recueillir des échantillons du sol sous-marin, aidé des cela par un pilote et quelques marins de Boulogne.

En 1856, le premier projet fut présenté à l'empereur Napoléon III et à la reine Victoria d'Angleterre qui l'accueillirent favorablement. Des travaux commencèrent, puis furent suspendus, à la suite d'une violente campagne menée en Angleterre contre la construction d'un tunnel qui cessant de faire de ce pays une île, en compromettrait, disait-on, sa sécurité. Et voici que soudain, un député français revient à la charge, sans que l'on puisse affirmer qu'il aura gain de cause.

Un instrument de sécurité

Il est bien évident que si le député des Vosges a remis en marche l'idée du tunnel sous la Manche, c'est que l'opinion anglaise s'est sensiblement modifiée depuis quelques années. L'entente cordiale entre les deux pays n'est pas un vain mot. Certes, on peut discuter les effets qu'aurait le tunnel sur les intérêts commerciaux franco-anglais. Mais si l'on se place au point de vue militaire, on reconnaît, de l'autre côté du détroit, l'avantage de posséder un chemin qui, tracé à environ 50 mètres au-dessous du fond de la mer, soit à 120 mètres au-dessous du plan d'eau du channel, serait pratiquement invulnérable aux sous-marins et aux avions pour le transport des denrées alimentaires, des troupes et des munitions.

« Si le tunnel sous la Manche avait existé, a dit le maréchal Foch, la guerre aurait pu être évitée ». De son côté, le maréchal Sir Arthur Fell, a déclaré : « Si le tunnel est maintenant construit, il fera de la guerre une entreprise impossible dans l'occident de l'Europe » Et nous rappellerons, à ce sujet, le témoignage du maréchal allemand de Moltke : « Il faut empêcher l'exécution de ce tunnel, lequel ne pourrait servir à attaquer l'Angleterre, mais serait funeste à l'Allemagne en cas de conflit »

En présence de tels arguments, l'auteur de la proposition est donc autorisé à affirmer que lorsqu'on met en lumière la valeur militaire du tunnel, son importance stratégique, l'accroissement de force qu'il apporterait aux armées alliées franco-anglaises, on travaille pour la sécurité des nations pacifiques et contre la guerre

La durée et le coût des travaux

On a évalué très diversement la durée probable des travaux et le dépense qu'ils entraîneraient. D'après les plus récentes estimations, le tunnel sous la Manche coûterait environ quatre milliards de francs, s'il s'agit d'un tunnel ferroviaire Il coûterait certainement beaucoup moins si l'on se contentait d'un tunnel routier Pour le tunnel mixte, aucune prévision n'est possible avant qu'un nouveau plan ne soit dressé. Il convient, d'ailleurs, de rappeler que des deux côtés de la Manche, des sociétés privées se déclarent prêtes à assumer ces frais sans aucune intervention de l'Etat.

Combien de temps dureraient les travaux ? On ne pense pas qu'ils excèdent cinq années pour le tunnel ferroviaire et trois pour le routier.

Au début de l'exploitation, une trentaine de trains de voyageurs par jour et une cinquantaine de trains de marchandises seraient mis en circulation, mais, grâce à la traction électrique ce nombre pourrait s'élever, en cas de besoin, jusqu'à 150 trains par jour L'économie de temps sur la durée actuelle du trajet serait d'environ une heure et demie par voyage On pourrait donc partir d'une des deux capitales à 8 heures du matin, déjeuner à Paris ou à Londres, y passer l'après-midi et être de retour à minuit à son point de départ

La grosse objection

En l'état présent des choses, on peut croire que les autorités supérieures du War-Office ne sont pas défavorables au projet en question Une objection demeure, réelle, sérieuse et profonde la seule dont il faille triompher : l'insularité. L'Angleterre a connu, à l'abri de sa position insulaire, des temps si heureux qu'une sorte de mystique du bonheur la rattache encore au mot à la chose, et nombreux restent ceux qui, chez elle, préconisent le « splendide isolement ». Cependant, on note, chaque jour, de nouveaux partisans. Le principe insulaire resterait, en toute hypothèse sauvegardé. Ces partisans, en effet font valoir que si le tunnel serait long à percer il pourrait, par contre, être rapidement fermé En tous cas dans les milieux généralement bien informés, on affirme qu'une intervention amicale de la France auprès de l'Angleterre en faveur de la reprise commune des travaux interrompus il y a près de soixante ans, a beaucoup de chances pour aboutir. Et il semble que cette intervention ne saurait longtemps tarder

F. S.

Bernard Natan et J. Cerf resteront en prison

Ainsi en a décidé la Chambre des mises en accusation

Paris 16. — Sur réquisition de l'avocat général Patin, la chambre des mises en accusation présidée par M Doreau, a confirme l'ordonnance du juge d'instruction, M. Ledoux, qui refusait la mise en liberté provisoire de Bernard Tanenzapf, dit Bernard Natan, et de Jean Cerf Les deux inculpés resteront donc en prison.

LA GUERRE D'ESPAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

LES REBELLES ONT OCCUPÉ CERVERA

Burgos, 16. — On annonce à Burgos que les troupes nationalistes sont entrées à Cervera.

C'est le corps d'armée d'Aragon du général Moscardo qui s'est emparé de la ville de Cervera, située sur la route directe de Lérida à Barcelone. Les troupes nationalistes sont entrées dans la ville un peu avant midi. Dans cette région du front l'adversaire oppose encore une résistance incressante.

820 kilomètres de voie ferrée côtière sont aux mains des franquistes

Burgos, 16. — La prise de Tarragone Reus et Falset, met entre les mains des nationalistes un important réseau ferré Elle leur permet en outre d'exploiter normalement la ligne Castellon-Vinaroz maintenant prolongée jusqu'à Tarragone. Par l'embranchement de Tarragone, on peut faire venir du Nord de l'Espagne les wagons et les tracteurs nécessaires. Le général Franco va donc désormais disposer d'une ligne ferrée importante pour tout le trafic côtier méditerranéen entre Nules et Tarragone soit sur plus de 320 km. Cette voie desservira des ports de première importance comme Castellon, Vinaroz, Amposta et Tarragone.

Violents combats au nord de la Catalogne

Lerida 16. — On recueille au G.Q.G l'opinion que l'armée gouvernementale est entièrement disloquée. La seule question que l'on se pose aujourd'hui est de savoir si elle aura le temps de se regrouper devant les colonnes nationalistes qui la harcèlent de tous côtés. La lutte a repris avec violence ce matin dans les secteurs nord de la Catalogne. A l'est de Artesa de Segre, les forces de Maestrazgo du général Garcia Valino ont effectué un bond de cinq kilomètres dans la matinée. La bataille continue.

L'avance rebelle

Burgos, 16. — L'armée nationaliste avance sur tous les fronts de Catalogne. Outre Cervera, Claret, Pasane, Dlure, continue. Sur la Grand-Place de Tarragone, a été célébrée une messe de campagne particulièrement émouvante à laquelle assistait toute la population civile.

LES REBELLES DISPOSENT DE PLUS DE 800 AVIONS

Barcelone, 16. — Dans les milieux militaires et officieux, sans dissimuler la gravité de la situation, on conserve le calme l'impression que l'on recueille c'est que la résistance militaire sera conduite avec résolution et énergie On précise que l'adversaire a mis en ligne plus de 800 avions alors que les républicains n'avaient presque pas d'appareils à lui opposer.

On fait remarquer également que la proportion d'artillerie est d'environ de 6 contre 1.

Intense bombardement de la route de Tarragone à Vendrell

Barcelone, 16. — L'aviation nationaliste survole et bombarde sans arrêt la route de Tarragone à Vendrell qui suit la côte Deux ou trois avions font cette besogne en permanence. La route est encombrée de camions, de charrettes et de piétons. C'est l'exode de toute une population.

Ce soir à la tombée de la nuit, le spectacle était impressionnant. Sur la route et les chemins adjacents, la caravane poursuivait sa marche lente, protégée par les canons antiaériens montés sur camions qui répondaient à l'aviation nationaliste.

Une proclamation du général Franco à la Catalogne ?

Burgos, 16 — Le général Franco va adresser très prochainement une proclamation à la Catalogne, l'exhortant à déposer les armes, en faisant valoir l'inutilité des efforts faits par les républicains pour contenir l'avance victorieuse des armées nationalistes.

On rappelle que des proclamations semblables avaient été lancées aux Asturies et au pays basque naguère.

LES RÉPUBLICAINS SE REPLIENT EN BON ORDRE

Barcelone, 16 — Le repli des troupes gouvernementales sur le front de Catalogne s'est effectué durant toute la journée en ordre parfait. L'adversaire n'a pu s'emparer d'aucun matériel de guerre Les nouvelles positions ont été occupées.

Le Parti communiste a édité un tract distribué ce matin qui invite toute la population à se tenir aux ordres du commandement militaire pour collaborer à la défense du territoire catalan.

LA MOBILISATION SE POURSUIT A UN RYTHME ACCÉLÉRÉ

Barcelone 16. — Les syndicats et les organisations féminines travaillent avec les syndicats de la production et de l'industrie pour incorporer les femmes aux postes des hommes qui sont appelés au front. Quatre mille femmes ont déjà commencé le travail

La mobilisation et la militarisation de la nation se poursuivent à un rythme accéléré. Sur les sept classes appelées les classes 1921, 1920 et 1919, se sont déjà présentées Aujourd'hui la « Gazette Officielle » invite à se présenter les classes 1918 et 1917 En outre, les classes 1916 et 1915 sont rappelées pour des travaux de fortification

La pression républicaine s'accentue en Estramadure

Front d'Estramadure, 16 — Les violentes contre-attaques lancées hier pendant douze heures par les insurgés pour récupérer le col de Castuera, au sud-ouest de Monterrubio ont échoué totalement, malgré l'appui de nombreuses tanquettes italiennes qui ont fait à cette occasion leur apparition sur le front.

Dans la zone de Pennaroya, la pression républicaine s'accentue autour du bassin minier dont l'exploitation a été complètement arrêtée après l'évacuation d'une partie de sa population civile.

LES FRANQUISTES ENVOIENT DES RENFORTS DANS LA PROVINCE DE BADAJOZ

Front d'Estramadure, 16. — La plus grande activité a régné hier dans la province de Badajoz où l'adversaire accumule des renforts en hommes et en matériel en vue de récupérer les positions que les Républicains ont conquises Des combats se sont déroulés, mais l'adversaire n'a pu cependant réaliser ses objectifs et a été partout repoussé.

Un impôt sur les bénéfices de guerre en Espagne nationaliste

Burgos 16. — Une loi qui vient de paraître au bulletin officiel crée un impôt spécial sur les bénéfices de guerre. Jusqu'à 50.000 pesetas les industriels ou commerçants paieront une taxe de 35 % ; de 50.000 à 100.000 pesetas, ils paieront 40 % ; de 100.000 à 250.000 50 % ; de 250.000 à 500.000, 60 % ; de 50.000 à 750.000, 70 % et à partir de 750.000, 80 %.

Ces taxes devront être payées sur les bénéfices réalisés depuis le 16 juillet 1936.

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Le Conseil d'Administration de l'Exposition du Progrès Social s'est réuni hier, à Paris, sous la présidence de M. Mahieu, sénateur, son président.

Etaient présents notamment : MM. Amidieu du Clos, conseiller général, maire de Longwy ; Antony, conseiller général de la Moselle ; Catoire, conseiller général du Nord ; Couteaux, vice-président du Conseil Général du Nord ; Deiss, conseiller général du Bas-Rhin ; Dumont, conseiller général de la Somme ; Lamarre, président du Conseil Général de l'Aisne ; Lemaître, conseiller général de la Somme ; Pennelier, vice-président du Conseil Général de l'Oise ; Reynes, conseiller général de l'Oise ; Schlumberger, conseiller général du Bas-Rhin ; Abd el Nour, maire de Bazeilles ; Baillard, président des Essistes de Champagne ; Bertier, adjoint au maire de Coulommiers ; Détrez, président du Groupe XIII de l'Exposition ; Dompain, adjoint au maire de Lille ; Godfrin, adjoint au maire de Nancy ; Lepage, président de l'Union Textile Sedanaise ; Lévy, avocat au Barreau de Lille ; Kléber Sory, président du Centre Régional, adjoint au maire de Roubaix.

Le Conseil a, tout d'abord, remercié le président Mahieu des paroles qu'il a prononcées à Roubaix, en affirmant l'indépendance financière et morale de l'Exposition du Progrès Social. Il a déclaré, à nouveau, qu'il n'existe aucun lien entre la vie de l'Exposition et certaines difficultés soulevées au sujet de la liquidation des comptes de l'ex-Loterie des Régions Libérées entièrement étrangère à l'Exposition, dont le programme financier a été établi en accord avec les Pouvoirs Publics et s'exécute sous leur contrôle.

Le Conseil flétrit la campagne tendancieuse menée contre l'Exposition au moment où, par des réalisations en cours, par l'éclat des participations étrangères et par l'afflux des exposants, elle s'annonce comme une des plus puissantes manifestations françaises de l'ordre social.

Entend, par sa déclaration unanime, renouveler sa foi dans une œuvre destinée :

1° A montrer les réalisations sociales, laborieuses et généreuses de la France ;

2° A apporter au commerce, à l'industrie et à l'agriculture du Nord et de l'Aisne une contribution efficace au redressement de l'activité nationale.

Enfin, le Conseil approuve le programme de la manifestation du 22 janvier en présence des membres des gouvernements belges et français, qui grandira au dehors le renom moral du pays, et se déclare décidé, en conséquence, à poursuivre dans une atmosphère de confiance l'effort entrepris avec la collaboration des personnalités de tous les partis politiques et de tous les milieux sociaux.

Félix SERGENT.

LA CHAMBRE poursuivra aujourd'hui le débat de politique étrangère

Paris, 16. — La Chambre poursuivra demain dans la matinée et l'après-midi la discussion des interpellations sur la politique extérieure.

Voici la liste des orateurs dans l'ordre où ils doivent présentement prendre la parole : MM Michel Walter, indépendant d'action populaire ; André Albert, Rethore, radicaux-socialistes ; Deschizeaux U.S.R. ; Pezet, démocrate populaire, indépendant d'action populaire ; PLICHON, républicain indépendant ; Thiolas, socialiste ; P.-E. Flandin, Alliance ; Pierre Cot, radical-socialiste ; Camille Planche, socialiste ; Elbel, radical-socialiste ; Isard, Bedouce, Blanchet, socialistes ; THELLIER, Alliance ; Henriot, Fédération républicaine ; Geistdoerfer, radical-socialiste ; Florimond Bonte, communiste ; Jacquinot, Alliance ; Michels, communiste ; Xavier Vallat, Fédération républicaine ; Gaston Riou radical-socialiste ; Taittinger, Fédération républicaine ; Delaunay, ISORE, Gaston Gérard, gauche démocratique ; Grumbach socialiste ; Pierre Colomb, gauche démocratique ; Louis Marin, Fédération républicaine

M G Bonnet, qui sera de retour demain matin à Paris, assistera au débat, mais n'interviendra vraisemblablement que jeudi après-midi ou vendredi. M. Daladier, président du Conseil, parlera sans doute sur les ordres du jour

AUJOURD'HUI, A BREST

LE « RICHELIEU » sera lancé, en présence de M. Camoinchi

Paris, 16. — M. Campinchi, ministre de la Marine, présidera la cérémonie de mise à l'eau du premier navire de ligne de 35.000 tonnes, le « Richelieu », en construction à l'Arsenal de Brest. Cette cérémonie, à laquelle le ministre de la Marine a voulu donner un caractère particulier de solennité, se déroulera de 10 h. à 11 h. 15, devant la forme du Radoub où a été construit le navire.

L'AVIATRICE MARYSE BASTIÉ EST ARRIVÉE A MARIGNANE

Marignane, 16 — L'aviatrice Maryse Bastié, de retour de son voyage de propagande en Afrique du Nord, est arrivée à Marignane à 12 heures Elle avait quitté Tunis à 7 h 24 ; elle repartira pour Paris dans quelques jours

LE CONSEIL DE LA S.D.N.

Genève, 16 — M. Bonnet a conféré ce matin avec l'ambassadeur des Soviets à Paris qui remplace M. Litvinof, le ministre de Yougoslavie, le haut-commissaire de la S. D. N. à Dantzig et le ministre des Affaires étrangères de Suède. Il est permis de penser que les affaires de la S. D. N. ne sont pas les seules évoquées au cours de ces conversations.

Lord Halifax, de son côté, a reçu ce matin également un certain nombre de représentants étrangers.

Le Conseil de la S. D. N., au cours d'une brève séance, a fixé définitivement l'ordre du jour de ses travaux. Les membres du Conseil ont été les hôtes à déjeuner du secrétaire général de la S. D. N., ce qui a permis à lord Halifax et à M. Bonnet de se rencontrer à nouveau et de procéder à un supplément d'information sur les affaires en cours

La séance publique

Le Conseil de la S.D.N. a tenu, à 17 h., une séance publique, sous la présidence de M Sandler, ministre des Affaires étrangères de Suède.

Dès le début de la séance, les membres du Conseil ont eu connaissance du rapport provisoire de la commission militaire internationale chargée de constater le retrait des combattants non espagnols en Espagne. Le rapport déclare qu'à l'heure actuelle, le nombre des volontaires étrangers qui ont quitté l'Espagne républicaine s'élève exactement à 4.640, contrôlés par la commission. Dans ce chiffre, les Anglais entrent dans la proportion de 407 ; les Belges, 347 ; les Français, 2.141 ; les Polonais, 263 ; les Tchèques, 549.

Ce chiffre de 4.640 représente les 47 % des éléments stationnés en zone catalane, la seule zone dans laquelle des évacuations ont été jusqu'à présent réalisées. Le rapport annonce que les départs imminents porteraient le total des évacués à 6.490

Le rapport de la commission précise qu'à la date du 1er septembre dernier, les brigades internationales comprenaient 25.000 officiers, sous-officiers et hommes de troupe, dont 40 % étaient non espagnols.

Quant à la mesure dans laquelle la commission estime que le retrait opéré par le gouvernement espagnol a été intégral, le rapport déclare : « Il convient de distinguer entre l'intégralité du retrait du front et l'intégralité du retrait d'Espagne Pour ce dernier, il y a évidemment lieu d'attendre les dernières évacuations **En ce qui concerne l'intégralité du retrait du front, la commission a acquis la conviction morale que les opérations de retrait sont complètement terminées.**

UNE DÉCLARATION DE M. BONNET

M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères de France, a ce propos, a fait une déclaration dans laquelle il a dit :

« L'évacuation de la zone gouvernementale de la totalité des volontaires étrangers constitue la première partie de la tâche que les puissances se sont assignée depuis de longs mois déjà à l'égard de l'Espagne. Pour ce qui est du gouvernement français, il ne s'est jamais départi de cette politique qui consiste à condamner toute immixtion extérieure dans la guerre civile espagnole et à éliminer de cette guerre tous les éléments étrangers qui sont venus la rendre si périlleuse pour la bonne entente entre les nations européennes.

» Il a toujours considéré comme inadmissible que cette lutte fratricide se transformât, grâce à la présence, de part et d'autre de la ligne de feu, de combattants non espagnols, en une lutte masquée des idéologies et des régimes. C'est pourquoi la France a accueilli avec un si chaleureux empressement, en septembre dernier, le geste spontané du président Negrin et donné son complet appui à l'envoi de la commission dont nous sommes heureux d'enregistrer les travaux. Aujourd'hui, que ceux-ci sont en bonne voie, elle se plaît à féliciter le gouvernement espagnol d'avoir donné si promptement et si loyalement une suite effective à cette noble initiative, contribution généreuse aux efforts de pacification européenne. »

Nous nous rendons compte cependant que lorsque la Commission aura mené à bien sa tâche, nous n'aurons réalisé que la moitié de notre œuvre. **Pour que celle-ci,** ajoute M. Georges Bonnet, **s'accomplisse entièrement, à l'évacuation totale des combattants non espagnols de la zone gouvernementale correspond l'évacuation totale des combattants étrangers de la zone de Burgos. Alors seulement on trouvera débarrassé des risques de conflits internationaux une crise dont nous souhaitons tous ardemment qu'elle prenne fin ; alors seulement il sera possible de parler d'apaisement dans le bassin occidental de la Méditerranée, où l'Espagne est un élément essentiel du statu quo.**

Je puis assurer le Conseil que, fidèle à une politique établie depuis plus de deux ans, le gouvernement français s'emploiera de toutes ses forces à la réalisation de cette œuvre d'apaisement. »

M. Georges Bonnet a rappelé ensuite que le gouvernement français n'a pas négligé de prêter à l'Espagne son concours humanitaire et que la France vient, en particulier, de décider de mettre à la disposition des milliers de réfugiés et des enfants espagnols 45.000 tonnes de blé. En outre, le gouvernement français a encouragé les efforts de la Croix-Rouge Française, qui collabore avec les associations similaires des divers pays et notamment des Etats-Unis d'Amérique, pour distribuer aux enfants espagnols évacués dans les deux zones de l'Espagne du lait et des objets de première nécessité.

« Le gouvernement français, a conclu M. Georges Bonnet, tient à assurer le représentant de l'Espagne qu'il continuera à s'intéresser à cette tâche humanitaire et qu'il ne négligera aucun effort pour soulager tant de souffrances et de misères. »

M. SPAAK

M. Spaak, au nom du Gouvernement belge, s'associe aux paroles du ministre des Affaires étrangères français

« Le Gouvernement espagnol, dit-il doit être félicité et remercié de l'évidente bonne volonté dont il a fait preuve et dont témoigne le rapport de la commission. Le Gouvernement belge a toujours été en faveur du retrait des volontaires, qui constitue la première étape décisive vers le rétablissement de la paix par le fait qu'il laisse la décision à intervenir aux Espagnols eux-mêmes.

Mais l'œuvre ainsi commencée ne sera terminée qu'après que le sacrifice du Gouvernement espagnol aura trouvé sa contre-partie.

C'est là la tâche qui incombera demain au comité de non-intervention de Londres. Le Gouvernement belge, se souvenant de l'attitude de l'Espagne en faveur de la Belgique pendant la guerre, est prêt à collaborer à toute initiative qui sera prise pour venir en aide à l'Espagne.

LORD HALIFAX

Lord Halifax prend ensuite la parole.

« Le Gouvernement britannique, déclare-t-il, s'est efforcé de venir en aide aux victimes innocentes de la lutte espagnole. Il est prêt à contribuer à coopérer à toutes les œuvres de secours en faveur du peuple espagnol dans son ensemble, qu'il souhaite voir jouer à nouveau son rôle dans le monde. **Pour cela, il est nécessaire que cesse l'intervention étrangère, de quelque côté qu'elle vienne.** »

Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères appuie donc la résolution du comité des Trois, et félicite la commission du résultat de son travail. La S.D.N. a donné une assistance technique à l'Espagne, grâce à cette commission, dont la tâche était particulièrement difficile, sinon même dangereuse. La commission demande une extension pour un mois de son mandat afin d'achever son œuvre et de pouvoir déposer son rapport final. C'est là une proposition raisonnable à laquelle le Gouvernement britannique adhère, pour sa part.

MM. Souritz, au nom de l'U.R.S.S., et Kordan, au nom de la Nouvelle-Zélande, interviennent ensuite.

M. ALVAREZ DEL VAYO

M. Alvarez del Vayo prend le dernier la parole. Il remercie le Conseil et la commission, au nom du gouvernement qu'il représente, de leur collaboration

« Le gouvernement espagnol, dit-il, a exécuté intégralement la décision qu'il avait lui-même provoquée de retirer tous les volontaires engagés dans les rangs de ses combattants »

Il souligne le passage du rapport qui précise que ce n'est pas par suite de la négligence du gouvernement espagnol que tous les combattants volontaires ne sont pas encore évacués d'Espagne. Il regrette de dire, enfin, que le gouvernement espagnol n'a pas trouvé toutes les facilités de caractère diplomatique qu'il pouvait attendre pour l'évacuation de ces derniers se réservant, toutefois, de traiter une dernière fois de la situation ainsi créée. « Une vérité est maintenant établie **Une armée espagnole, 100 % espagnole, exclusivement espagnole se bat pour l'indépendance de son pays.** Cette vérité est établie dans le rapport de la commission avec une telle force qu'il est superflu, pour le représentant du gouvernement espagnol, d'y ajouter un mot de commentaire ».

La discussion générale est alors déclarée close, et le rapport adopté

A 16 h 20 le Conseil de la S.D.N. s'ajourne à demain

LE BOURGET - CROYDON EN 41 MINUTES !

Londres, 16. — En dépit d'un vent debout, un avion militaire britannique du type Spitfire, piloté par le lieutenant Quill, a couvert aujourd'hui la distance de 322 kilomètres, séparant Le Bourget de Croydon, en 41 minutes, ce qui constitue un nouveau record de vitesse entre les capitales française et britannique.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 17 janvier 1939 : Soleil : Lever, 7 h 40 ; coucher, 16 h. 22 ; Lune : Lever, 5 h. 05 ; coucher, 14 h. Saint du jour : Saint Antoine.

METEOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 16 janvier, à 17 h. 45 : Baromètre : 748 mm. 1 ; baisse depuis la veille, à 9 h 30 : 3 mm. 7 ; Thermomètre : Fronde : 9.6 ; Minima : 9.6 ; Maxima : 12.1 ; Etat hygrométrique : 97 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 9 h. 30 : 5 mm 8. Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : fort ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du ciel : Etoilé ; Prévisions pour aujourd'hui : Assez froid ; Giboulées.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. Région Nord : Généralement très nuageux ; quelques ondées et rares éclaircies cette nuit. Nouvelles pluies demain, suivies par l'Ouest d'éclaircies et d'averses ; vent de Sud-Ouest, assez fort et irrégulier, fort sur les côtes. Le minimum de température sera sans grand changement par rapport à celui de la veille.

JEUX D'ESPRIT pour s'amuser en famille...

Interrogez vos souvenirs littéraires

Qui n'a été frappé, au cours de la représentation d'une œuvre d'envergure, par quelques passages caractéristiques qui ne doivent plus sortir de son esprit ?

La citation que nous donnons ci-après est tirée d'une comédie bien connue. Nous ne doutons pas que nos lecteurs ne se rappellent facilement à quelle pièce elle appartient

..... Oui, la pointe, le mot !
Et je voudrais mourir, un soir, sous un [ciel rose,
En faisant un bon mot, pour une belle [cause !
— Oh ! frappé par la seule arme noble [qui soit,
Et par un ennemi qu'on sait digne de soi,
Sur un gazon de gloire et loin d'un lit [de fièvres,
Tomber la pointe au cœur en même [temps qu'aux lèvres !

Vous trouverez la réponse plus loin

Après les conversations de Rome

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le sentiment général, dans les milieux politiques et diplomatiques, est que le point essentiel de ce document réside dans l'avertissement très net que le duce a voulu donner à certains gouvernements étrangers, de n'envisager aucune tentative « in extremis » et d'envergure en faveur des républicains espagnols, faute de quoi l'Italie reprendrait sa liberté d'action, ce qui signifie qu'elle pourrait être amenée à développer sa propre intervention en Espagne, dans la mesure qu'elle jugerait indispensable, pour assurer le succès définitif du général Franco.

La note officieuse confirme donc que le problème des revendications de l'Italie à l'endroit de la France et le problème espagnol ont dominé les récents entretiens italo-britanniques de Rome. Elle paraît démontrer en outre que l'Italie entend lier ces deux problèmes et ne préciser la nature de ses revendications qu'après l'effondrement, qu'elle escompte imminent, de la résistance républicaine.

Il y a lieu de noter que dans certains milieux fascistes, on considère que l'Italie sera alors dans une meilleure position diplomatique pour tenter de faire valoir ce qu'on appelle ici les « aspirations naturelles du peuple italien ».

« L'axe opposera à toute tentative désespérée une barrière infranchissable »

Rome, 16. — A propos de la menace contenue dans la note officieuse de l' « Informazione Diplomatica » de redonner à l'Italie sa liberté d'action en Espagne, dans le cas où « des gouvernements amis de Négrin » devraient fournir de nouvelles aides, la « Tribuna » écrit :

« La France et l'Europe savent aujourd'hui les conséquences qu'entraînerait toute action déconseillée et provocatrice en ce sens, parce que la volonté italienne, parfaitement en harmonie avec les inébranlables directives de l'axe Rome-Berlin, opposerait à toute tentative désespérée une barrière infranchissable. La guerre d'Espagne doit avoir sa conclusion logique dans le cadre des forces actuellement en lutte et tant pis pour qui a misé sur le côté de la défaite. »

Le « Giornale d'Italia » parle de la folie de suicide qui meut les Français contre l'Italie »

Rome, 16. — Dans le « Giornale d'Italia », Mr Virginio Gayda sous le titre « Les Français — Provocations », se demande quelle folie de suicide meut aujourd'hui les Français contre l'Italie.

« Quelle nation d'Europe, ajoute-t-il, qui se reconnaisse le droit de défendre sa dignité, pourra contester à l'Italie la légitimité de sa réaction avec n'importe quel moyen quand la mesure de cette démence sera comme cela s'annonce intolérablement dépassée ? »

L'auteur fait allusion à deux articles parus dans des journaux français mettant en doute la valeur militaire des Italiens. Après avoir donné des exemples d'héroïsme des marins italiens pendant la dernière guerre, M Gayda ajoute :

« En vain, les hommes de bonne volonté, évoques encore aujourd'hui par une note de « L'Informazione Diplomatica » pourront travailler à la paix et une nation entraînée par une haine malsaine de leur jette dans les jambes les explosifs de ses sanglantes offenses à l'honneur militaire et civil d'un grand peuple qui a une conscience fière comme est l'Italie. La haine française contre l'Italie a désormais sa publique et fatale documentation européenne. Il est alors naturel que la haine italienne contre la France qui le lui rend bien, se généralise et devienne profonde et irrésistible, à la fin, les fusils partiront tout seul ».

M. CHAMBERLAIN N'A RIEN ABANDONNÉ AUX ITALIENS

constate la presse anglaise qui estime que c'est là le résultat le plus important des conversations de Rome

Londres, 16. — La presse londonienne s'applique ce matin, à juger à sa juste valeur le voyage du chef du gouvernement à Rome et tous les journaux se félicitent et mettent en relief que rien n'ait été abandonné aux Italiens.

Le « Times » écrit dans son éditorial que ce serait une grave erreur que de juger les résultats, parce qu'ils n'ont rien de spectaculaire, en termes de victoire ou de défaite On n'a jamais voulu faire du voyage une marche triomphale. « La tâche du premier ministre, dit-il, notamment, n'est pas simplement de préserver la paix, mais, ainsi qu'il l'a lui-même maintes fois souligné, de supprimer les causes de guerre, ce qui est un meilleur moyen et plus sage d'arriver aux mêmes fins.

L'autorité qu'il a gagnée doit donc être un gain pour tous les pays dont les peuples désirent ardemment l'aboutissement d'un règlement. Pouvoir se retourner le plus tôt possible des agitations politiques et des préparatifs militaires pour se consacrer aux occupations plus normales de la vie paisible et du libre commerce les uns avec les autres Les bénéfices que l'on retire de la visite à Rome sont donc, en grande partie, psychologiques ».

Le premier ministre britannique s'est imposé, une fois de plus, aux peuples de l'Europe comme l'architecte de la paix européenne.

Rien n'a été fait à Rome, s'écrie le « Daily Express », c'est très bien ainsi. Nous avons conclu un pacte d'amitié avec les Italiens Nous n'avons besoin de rien de plus et nous ne demandons rien de plus

Le « Daily Mail » écrit : « En un mot, le voyage de M. Chamberlain valait la peine d'être entrepris. Le pays lui est reconnaissant de l'avoir fait et espère qu'il persévèrera dans cette méthode de négociations personnelles et amicales pour le plus grand bien de la Grande-Bretagne.

Dans le « News Chronicle », M. Vernon Bartlett déclare que « de l'avis de tous, le fait le plus satisfaisant des conversations de Rome est que le Premier Ministre n'a rien cédé Comparant M Chamberlain à Nelson qui tournait son œil aveugle vers les signaux qu'il ne voulait pas voir, l'envoyé spécial du « Daily Herald » à Genève, regrette que le Premier Ministre refuse de voir les signes précurseurs du danger et il conclut :

« Toutefois, j'ai des raisons de croire qu'il a quitté Rome un peu plus inquiet qu'il ne veut l'admettre et que Lord Halifax est arrivé ici (à Genève) avec un plus grand sens des réalités.

Tokio souhaite « les faveurs du ciel » aux revendications italiennes

Tokio, 16. — Sollicité par les journalistes de donner son opinion au sujet des conversations Mussolini-Chamberlain, le porte-parole du Ministère des Affaires Etrangères a exprimé l'espoir quelles aient abouti au succès.

Il a ajouté : « Quant aux aspirations légitimes de l'Italie à l'égard de la France, tous les japonais leur souhaitent la faveur du ciel ! ».

Les modalités de la perception de la contribution nationale

Un décret les fixant sera publié aujourd'hui à l' « Officiel »

Paris, 16 — Un des décrets-lois du 12 novembre 1938 a institué, pour l'année 1939, une contribution nationale extraordinaire qui comporte, d'une part, une majoration d'un tiers de chaque cotisation à l'impôt général sur le revenu et d'autre part, un prélèvement de 2 % sur tous les revenus professionnels, quels qu'ils soient.

Le décret fixant les modalités d'application de ce dernier prélèvement paraîtra, demain, au Journal Officiel.

Il permet une plus exacte appréciation de l'effort demandé au contribuable ainsi que du concours attendu des employeurs et des débiteurs de pensions.

Sur le premier point, la combinaison des abattements et exonérations introduits dans l'économie du système par la loi de finances pour 1939 et des aménagements pratiques prévus par l'administration aboutit pour les salariés et les pensionnés à une taxation sensiblement atténuée par rapport au projet initial.

C'est ainsi, notamment, que le revenu imposable s'étendra, déduction faite des frais professionnels fixés en principe à 10 %, et sera arrondi au palier forfaitaire immédiatement inférieur figurant dans le barème correspondant.

Le rôle des employeurs

Il en résultera à l'égard des plus petits revenus des cotisations d'une extrême modicité. Il convient de préciser d'ailleurs pour couper court à certaines interprétations excessives l'importance du rôle et des responsabilités nouvelles proposés aux employeurs et débirentiers appelés à collaborer à la perception à la source.

Aucune appréciation particulière ne leur est demandée, ni de la situation de famille du salarié ou pensionné, ni de l'ensemble des revenus taxables dont ce dernier aura disposé en 1939.

Leur rôle se bornera, après déclaration par le débiteur de l'impôt du nombre de ses enfants, à lire, sur un barème officiel fort clair, le montant de la retenue à exercer puis à verser, globalement, au percepteur en principe chaque mois les sommes ainsi retenues.

Les sanctions

Sans doute a-t-il été nécessaire de prévoir la sanction des versements tardifs ou omis. Mais les irrégularités commises, de bonne foi, surtout au début de l'application du régime, pourront faire l'objet d'un examen bienveillant de la part de l'administration des Contribution directes.

En surplus, une notice explicative détaillée sera mise, gratuitement, à la disposition des intéressés, sous quelques jours, dans les mairies, trésoreries générales, recettes des finances, bureaux de postes, et fournira toutes précisions utiles.

En définitive, le Gouvernement, amené à associer la masse des citoyens à son œuvre de redressement financier, s'est arrêté, en organisant la perception à la source de la contribution nationale sur les traitements, salaires et pensions, au mode de recouvrement le plus commode pour les contribuables visés.

Bien entendu, les revenus également soumis à cette contribution mais non susceptibles de ce mode de prélèvement seront taxés, dans le minimum de délais, compatible avec la procédure ordinaire d'assiette des contributions directes

LES OBSÈQUES DU COLONEL RAYNAL l'héroïque défenseur du Fort de Vaux ont été célébrées hier

Paris, 16. — Les obsèques du colonel Raynal, l'héroïque défenseur du Fort de Vaux, ont été célébrées, ce matin, devant une nombreuse assistance.

Par dérogation spéciale, les honneurs militaires ont été rendus à la dépouille mortelle du colonel Raynal, exposée à Boulogne-sur-Seine, par un piquet du 24e Régiment d'Infanterie.

Le cercueil était recouvert d'un drapeau tricolore. Sur un coussin avaient été épinglées les décorations du défunt. Des discours ont été prononcés par MM Escassus, au nom des amis de Boulogne-Billancourt du colonel Raynal ; Marcel Lejon, au nom de la Société de Colombophile de France et des sociétés de colombophilie de Belgique ; Fernand Antoine, pour l'Œuvre des Gazés de Guerre